

# **VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

**L'adjudication aura lieu le mardi 5 avril 2022 à 14h**

Au Tribunal Judiciaire de PONTOISE (95), 3 rue Victor Hugo - **EN UN SEUL LOT**

Dans un immeuble sis à **ARGENTEUIL (95)**

**1 Square Jean de la Fontaine**

Cadastré section BR numéro 373, lieudit « Rue de Rethondes » pour 01ha 40a 30ca

LOT NUMÉRO QUATORZE (14) : UN APPARTEMENT 4P dans le bâtiment A, au 2<sup>ème</sup> étage, comprenant suivant ledit procès-verbal de description dressé le 24 novembre 2020 par Me SAILLE, Huissier de Justice à PONTOISE (95) : une entrée avec placard, une buanderie transformée en cuisine, un séjour, un palier, trois chambres dont une avec placard, WC, une salle de bains. Le tout d'une superficie privative de **81,13 M<sup>2</sup>**.

Selon même PV, les lieux sont occupés par les propriétaires.

LOT NUMÉRO NEUF CENT SOIXANTE DEUX (962) : UN PARKING portant le numéro 262, au sous-sol.

LOT NUMÉRO MILLE DEUX (1002) : UN PARKING portant le numéro 302, au sous-sol.

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 1 Square Jean de la Fontaine à 95100 ARGENTEUIL (Val d'Oise), représenté par Maître Philippe BLERIOT, administrateur provisoire demeurant 50 rue Victor Hugo à 95300 PONTOISE (Val d'Oise) désigné en qualité d'administrateur provisoire par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE rendue le 4 mai 2017 et dont la mission a été prorogée par Ordonnances rendues les 6 juin 2018, 16 mai 2019 et 18 août 2020, ayant pour Avocat Maître Julien SEMERIA, Avocat au Barreau du Val d'Oise.

**MISE À PRIX : 40.000 € (QUARANTE MILLE EUROS)**

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le TJ de PONTOISE.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

**CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR**

**(en 2 chèques de banque à l'ordre de la CARPA) :**

**4.000 € et 10.000 € à valoir sur les frais, droits et émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.**

Fait et rédigé à PONTOISE, le 8 février 2022 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Julien SEMERIA

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À Maître Julien SEMERIA, Membre de la SELARL 9 JANVIER, Avocat au Barreau du Val d'Oise, 20 rue Alexandre Prachay (95300) PONTOISE, TEL. 01.34.24.94.40. – [www.9janvier-avocats.com](http://www.9janvier-avocats.com), dépositaire d'une copie du CCV.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de PONTOISE, où le CCV est déposé (N° RG 21/00020)
- Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr) - [www.licitor.com](http://www.licitor.com)

**Sur les lieux où une visite sera organisée le lundi 28 mars 2022 de 13h45 à 14h30**